

**ZONE D'ACTIVITES LES TAMARINS : CESSIION AMIA
ISSU DE LA PARCELLE DE TERRAIN NON BÂTIE CADASTREE BL N°255
À LA SOCIETE SARL PROMO FLEX**

Le présent rapport a pour objet la cession du lot à bâtir n°2 issu de la division de la parcelle cadastrée section BL n°255 à la société SARL PROMO FLEX, représentée par Monsieur Jimmy LATRA, sise rue Auguste Lacaussade à Le Port.

Cette parcelle de terrain à bâtir dispose d'une contenance de 1056 m² dont 923 m² constructibles. Elle se situe dans la zone d'activités artisanales Les Tamarins, en zone urbaine à vocation économique mixte « Uem » du plan local d'urbanisme. Ce bien n'était pas concerné par le transfert des biens communaux situés dans les zones d'activités économiques à l'intercommunalité. Il peut donc être cédé librement par la Ville.

Locataire d'un atelier économique déjà situé dans la ZA. Les Tamarins, la société Promo-Flex est spécialisée dans la fabrication et réparation de flexibles hydrauliques et pneumatiques. L'entreprise souhaite devenir propriétaire de ce terrain à bâtir en vue de procéder à de nouveaux investissements et moderniser son outil de production. En outre, ce projet participe au maintien de 7 emplois salariés aujourd'hui et à créer 2 emplois directs à court terme, voir 5 à 6 emplois directs à moyen-long termes.

Le prix de cession est fixé à 225 000,00 euros H.T conformément à l'avis du Domaine du 22 octobre 2020.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal :

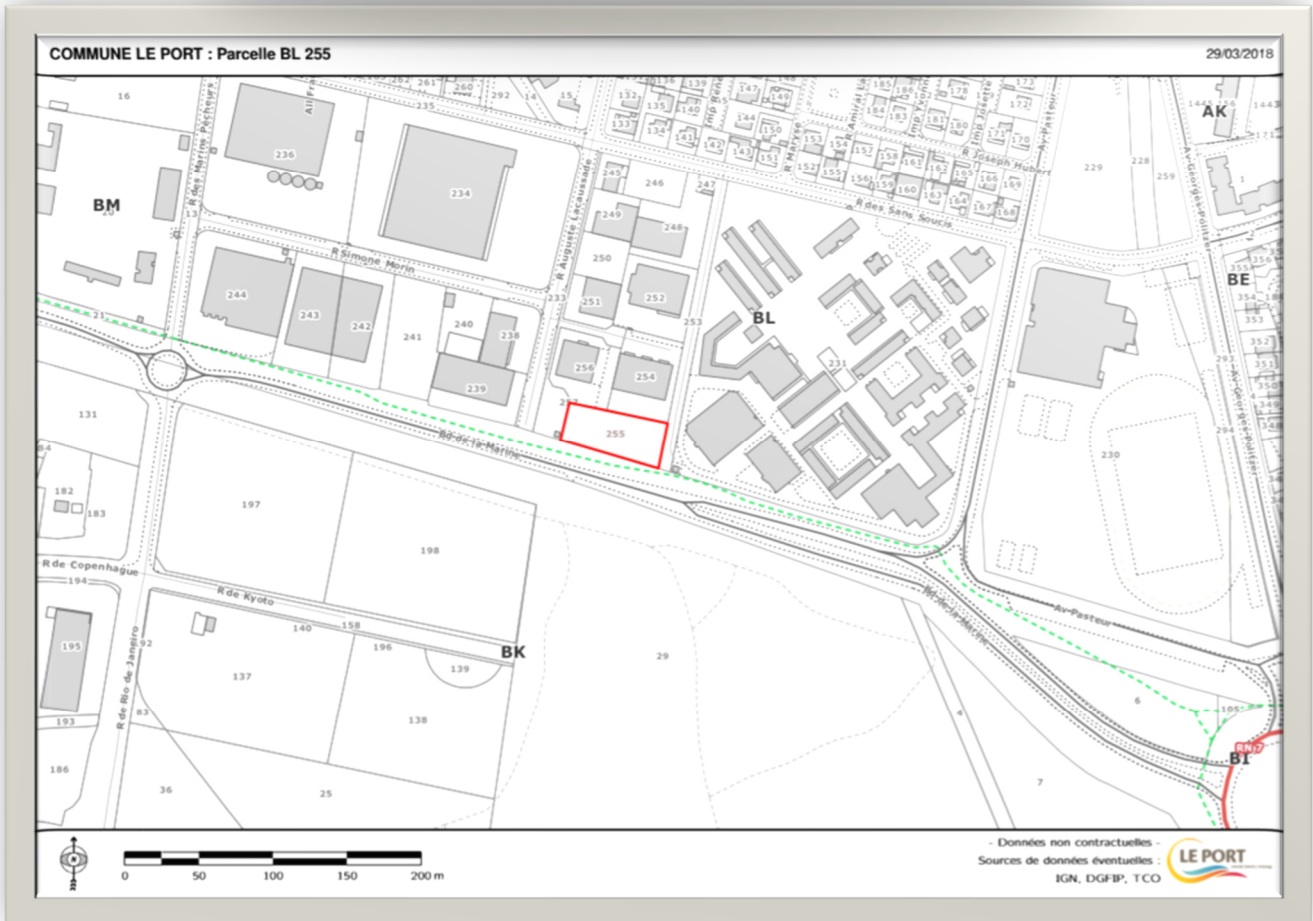
- d'approuver la cession du terrain non bâti communal cadastré BL n°255 – lot n°2, en pleine propriété, à la société SARL PROMO FLEX, pour un montant fixé à la somme de 225 000,00 euros H.T conformément à l'avis du Domaine ;
- de fixer au 30 septembre 2021 au plus tard la date de signature du compromis vente correspondant, établi pour une durée maximale de 12 mois afin de permettre à l'acquéreur d'obtenir un permis de construire purgé de tous recours ainsi que les financements nécessaires à la réalisation de son projet ;
- de dire, en conséquence, que l'acte de vente authentique devra être signé par les parties le 30 septembre 2022 au plus tard ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction de l'Aménagement du Territoire - Service Foncier et Gestion du Patrimoine

Pièces jointes

- *plans de situation de la parcelle*
- *avis du Domaine*
- *courriers*

ANNEXE 1 :Plans de situation de la parcelle





DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DU PORT



Propriété appartenant à la Commune du PORT
Site rue Auguste Lucasssade
Lotissement industriel LES TAMARINS
Cadastrée section BL numéro 255

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/200
Date : 03/11/2020
Folio : 1171-1-1-049
Date : 03/03/2021

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.
Toute autre utilisation ne pourra engager la responsabilité du Cabinet DPT.
Pour émettre un avis, l'administration départementale doit être préalablement consultée par les requérants.

ANCIENNETÉ	03/03/2021	PROFESSEUR DES SCIENCES
ADRESSE	1171-1-1-049	
PROFESSEUR DES SCIENCES	03/03/2021	
PROFESSEUR DES SCIENCES	03/03/2021	

Saint LOT
Cabinet Indes Topographique
Géomètres - Experts
14 avenue du 19 Mars 1962
97400 Le Port
Tél : 02 62 46 13 58
Fax : 02 62 46 13 59
E-mail : stlot@stlot.com
Site : www.stlot.com

ANNEXE 2 :Avis du domaine

MAIRIE DU PORT
ARRIVÉE LE : 26 OCT 2020
N° 20209658
DAT → T
DF → I

N° 7300-SD



Pôle d'évaluation domaniale
Téléphone : 02 62 94 05 88
Mél. : drfip974.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : Patrice FRADIN
Téléphone : 06 92 26 00 37
courriel : patrice.fradin@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS : 2637114
Réf Lido : 2020-407V860

DIRECTION RÉGIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REUNION
7 AVENUE ANDRÉ MALRAUX
97705 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9

À

Commune du PORT
M. SALIM TIMOL

Le 22/10/2020

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Partie de parcelle cadastrée BL 255 pour 1056 m2
Adresse du bien : Rue Auguste Lacaussade 97420 LE PORT
Valeur Vénale : 225 000 € assortie d'une marge de ± 10 %.

1 - Service consultant : Commune du Port
Affaire suivie par : M. SALIM TIMOL

2 - Date de consultation : 06/10/2020
Date de réception : 06/10/2020
Date de visite : 09/10/2020
Date de constitution du dossier « en état » : 06/10/2020

3 - Opération soumise à l'avis du Domaine – description du projet envisagé

Cession envisagée en 2021. Nouvelle évaluation suite à division de la parcelle BL 255 en deux nouvelles parcelles.

4 - Description du bien :

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu , en friche, située dans la zone d'activités des Tamarins. La parcelle est bordée par le boulevard de la Marine, axe routier important au Port.

5 - Situation Juridique

Appartient à la commune du Port.

6 - Urbanisme et réseaux

PLU approuvé le 2 octobre 2018
Zonage : Uem
Tous réseaux

7-Détermination de la valeur vénale

225 000 € assortie d'une marge d'appréciation de ± 10 %

8 - Durée de validité

Cette évaluation correspond à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai **d'un an** ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer. Elle ne tient pas compte de l'éventuelle présence d'amiante, de termites ni des risques liés au saturnisme.

9 - Observations particulières

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques de LA REUNION.

A Saint Denis, le 22 octobre 2020

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques

L'inspecteur des Finances Publiques



Patrice FRADIN

M. LATRA Jimmy
Représentant légal de la société PROMO-FLEX
Lot. N° 5 – Zac des Tamarins
97420 Le Port

MAIRIE DU PORT
ARRIVEE LE: 14 OCT 2019
N° 19011315
DAT -> T
CAP -> I
D&S -> I

MAIRIE DU PORT
9 Rue Renaudière de Vaux
97420 Le Port

Objet : Acquisition d'un terrain

Le Port, le 9 octobre 2019

Monsieur Le Maire,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous solliciter pour l'acquisition d'un terrain situé à la Zac des Tamarins parcelle cadastrée au n° 255.

Actuellement locataire d'un local en partie dans la même zone, sur la parcelle n° 251, nous exerçons une activité de « Fabrication et réparation de flexibles hydrauliques ».

Nous souhaiterions par ce biais devenir propriétaire de la parcelle n° 255 pour y construire notre atelier. Bien entendu en respectant le PLU actuel afin de pérenniser et continuer à développer notre activité et prétendre à de nouvelles embauches.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour fournir tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.

PROMO - FLEX
39 Bld. Auguste Lacaussade
97420 LE PORT
Lot. N° 5 - Zac des Tamarins
Tél. 0262 49 56 52 - Fax. 0262 55 62 03
SIRET : 497 529 099 00028

39, Bld Auguste Lacaussade, Lot n° 5 – Zac des Tamarins – 97420 Le port
E-mail : comptabilite@promo-flex.re
Tél : 0262 49 56 52 - Fax : 0262 55 62 03



Le Port, le 26 NOV 2021

N/Réf. : 2020 - US8 /DAT-SF/DDR-ST
Dossier suivi par Salim TIMOL
Service Foncier (☎ : 02 62 42 86 88)

Monsieur Jimmy LATRA
PROMO-FLEX
39 boulevard Auguste Lacaussade
Lot N°5 – Z.A. Les Tamarins
97420 LE PORT

Objet : Cession de la parcelle communale non bâtie cadastrée BL n°255 partie,
Sise dans la Z.A. Les Tamarins, rue Auguste Lacaussade à Le Port

Monsieur,

Par courrier réceptionné en mairie le 14 octobre 2019, vous avez exprimé le souhait d'acquérir le terrain communal non bâti cadastré BL n°255 partie, à vocation économique, sis rue Auguste Lacaussade dans la Z.A. Les Tamarins.

En retour, nous vous proposons l'achat du lot n°2 (*cf. plan de division du cabinet OIT*).

Nous vous informons à cet égard que les services du Domaine ont fixé à 225 000,00 € (deux cent vingt-cinq mille euros) le prix de vente de ce terrain, d'une contenance de 1 056 m², classé en zone urbaine Uem du plan local d'urbanisme.

Nous vous remercions de nous confirmer par écrit votre accord pour l'acquisition dudit bien, à ce prix. A défaut de réponse dans le délai de Un (1) mois à réception de cette offre, nous considérerons que vous avez renoncé à cette transaction.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

LE MAIRE


Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 974-219740073-20210302-DL020321_033-DE



Solier

MAIRIE DU PORT
ARRIVEE LE: 14 DEC 2020
N° 20216#
DAT → T

MAIRIE DU PORT

9 Rue Renaudière de Vaux
97420 Le Port

Objet : V/courrier Réf. : 2 020-458/DAT-SF/DDR-ST du 26/11/2020

Le Port, le 10 décembre 2020

Monsieur Le Maire,

Suite à votre courrier, nous vous informons que nous sommes intéressés pour l'acquisition du terrain communal non bâti cadastré BL n° 255 partie, à vocation économique, sis rue Auguste Lacaussade dans la Z.A. Les Tamarins.

Veillez nous faire savoir quelle est la marche à suivre.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

M. LATRA Jimmy

Représentant légal de la société PROMO-FLEX

PROMO - FLEX
39 Bd Auguste Lacaussade
97420 LE PORT
Lot N° 5 / ZAC des Tamarins
Tél. 0262 49 56 52 - Fax: 0262 55 62 03
SIRET : 421 529 099 00028

39, Bd Auguste Lacaussade, Lot n° 5 - Zac des Tamarins - 97420 le port

E-mail : comptabilite@promo-flex.rs

Tél : 0262 49 56 52 - Fax : 0262 55 62 03